NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100154 - Pelouses, forêt et fort de Pagny-la-Blanche-Côte

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR4100154

1.3 Appellation du site
Pelouses, forêt et fort de Pagny-la-Blanche-Côte

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033138354&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,7425°

Latitude : 48,53444°

2.2 Superficie totale

141 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
54	Meurthe-et-Moselle	0,01 %
55	Meuse	99,99 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
55100	CHAMPOUGNY
55328	MAXEY-SUR-VAISE
55344	MONTBRAS
55397	PAGNY-LA-BLANCHE-COTE
54538	URUFFE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		1,4 *(0,99 %)*		M	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		26,84 *(19,04 %)*		G	A	C	A	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	5,79 *(4,11 %)*		G	A	B	A	A
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		16,92 *(12 %)*		P	D			
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		16,92 *(12 %)*		P	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
				Taille			Cat.		A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Unité	C\|R\|V\|P	Qualité des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	c			i	P	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	10	25	i	R	G	D			

M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	1	1	i	P	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	1	1	i	P	M	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	10	10	i	P	M	C	B	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c	4	4	i	P	M	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	1	i	P	M	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	4	4	i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w	11	11	i	P	M	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r	450	450	i	P	M	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	c	20	20	i	P	M	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*				P	X				X	
B		*Lullula arborea*	1	1	p	P			X		X	
B		*Lanius collurio*	1	5	p	P			X		X	

I		*Libelloides longicornis*				C						X
I		*Decticus verrucivorus*				P			X			
I		*Metrioptera brachyptera*				P			X			
I		*Stenobothrus nigromaculatus*			i	P						X
I		*Euchorthippus declivus*			i	P						X
I		*Hipparchia genava*				C						X
I		*Melitaea aurelia aurelia*				P			X			
M		*Eptesicus serotinus*	6	10	i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*	6	10	i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*	1	5	i	P						X
M		*Myotis daubentoni*	11	50	i	P						X
M		*Pipistrellus pipistrellus*	11	50	i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*	1	5	i	P			X		X	
P		*Blackstonia perfoliata*	100	150	i	P						X
P		*Carex halleriana*			i	P						X
P		*Coronilla minima*			i	P						X
P		*Fumana procumbens*	7	7	i							X
P		*Galium fleurotii*			i	P			X			
P		*Iberis linifolia*			i	P						X
P		*Thlaspi montanum*	20	50	i	P						X
P		*Trifolium scabrum*	2	10	i				X			
P		*Silene vulgaris subsp. glareosa*			i	P						X
P		*Leontodon hyoseroides var. hyoseroides*			i	P						X

P		*Leontodon hyoseroides var. pseudocrispus*			i	P						X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	17 %
N15 : Autres terres arables	8 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	13 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	6 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site est constitué de deux côtes calcaires - la "Côte sur le Preye" et la "Blanche Côte" - d'une vingtaine d'hectares chacune, exposées plein sud et, séparées par le village de Pagny-la-Blanche-Côte en rive droite de la Meuse.

L'ensemble se situe en domaine collinéen continental, à une altitude comprise entre ; 256 m (Meuse) et 396 m (point culminant à la Tête des Rousseaux sur la Côte sur le Preye). L'intérêt paysager est exceptionnel dans le contexte de la plaine lorraine.

Les deux côtes ont une origine commune (calcaire récifaux de l'Oxfordien) mais ont connu une évolution différente à l'échelle géologique. L'intérêt écologique, exceptionnel, connu depuis le siècle précédent, réside dans la présence originale d'éboulis mobiles, relictuels des glaciations. Ces formations sont extrêmement rares dans le quart nord-est de la France. Les autres habitats sont des pelouses calcaires à Seslérie et Genêt poilu, moins rares sur les côtes de Meuse. Il existe toutefois des variantes étendues de ce groupement, beaucoup plus rares (à Coronille naine, à Laîche de Haller), et qui participent à la diversité des habitats.

Il s'agit sans aucun doute du site le plus thermophile de Lorraine, réputé pour son grand intérêt entomologique, et notamment pour le caractère méridional très marqué des cortèges. Les fourrés xérophiles contribuent à la diversité des niches écologiques en faveur des entomocénoses.
Issue des périodes postglaciaires, la flore et la végétation des éboulis n'a vraisemblablement jamais connu de phase arbustive ou arborescente. En effet, il est admis que la mobilité des éboulis des deux sites a perduré depuis la fin de la dernière période glaciaire et qu'en conséquence ces côtes n'ont pas connu le développement des stades forestiers des époques boréales et atlantiques. Ainsi, cinq taxons hautement spécialisés caractérisent les éboulis mobiles ; Galium fleurotii, Silene vulgaris subsp.glaerosa, Leontodon hyoseroides et Iberis linifolia subsp. violletii.

Le site comprend également des gîtes à chiroptères situés dans les combles d'une église, un pont sur la Meuse, un tunnel ferroviaire désaffecté et plusieurs anciens ouvrages militaires.

Vulnérabilité
: Envahissement des pelouses et des éboulis par les ligneux suite à l'abandon de l'élevage.
Rénovation des bâtiments et des ouvrages militaires occupés par les chiroptères.

4.2 Qualité et importance

Les combles de l'église de Maxey-sur-Vaise hébergent une importante colonie de mise bas de Grand murin tandis que les anciens ouvrages militaires et le tunnel désaffecté sont utilisés par plusieurs espèces de chiroptères, principalement en hiver.

L'évolution générale du site n'est finalement soumise à aucun facteur anthropique (en dehors de la gestion conservatoire), seule la dynamique naturelle influence la qualité globale des milieux et leur répartition - et particulièrement la colonisation des ligneux une fois les pentes stabilisées.

Si l'on se réfère au taux d'embroussaillement par les fourrés xéro-thermophiles en tant qu'indicateur de la qualité des pelouses et des éboulis, l'état de conservation global est très bon.

Les fourrés arbustifs xéro-thermophiles représentent en effet, sous la forme de faciès d'embuissonnement des milieux ouverts, des taux moyens de l'ordre de 15 % sur la côte de Preye et de moins de 10 % sur la Blanche Côte. Dans les secteurs d'éboulis mobiles de la Blanche Côte, ce taux ne dépasse jamais 5 % suite aux différents travaux de restauration menés par le gestionnaire. L'état actuel semble ainsi optimal dans la mesure où la colonisation ligneuse au sein des éboulis plus ou moins mal fixés est le seul facteur naturel qui puisse modifier la répartition des végétations en stabilisant la pente et limitant ainsi la dynamique érosive. En l'absence de toute intervention de gestion, il se pourrait alors que la pente subisse un envahissement arbustif lent et épars favorable à l'installation de groupements de pelouses plus fermées. Les superficies d'éboulis plus ou moins mobiles constatées et comparées à la situation antérieure à l'année 2000 montrent que cette dynamique n'a pas été enclenchée. L'écart entre les surfaces entre ces deux périodes provient d'un diagnostic plus précis à la fois dans la justesse cartographique et dans le fait de discriminer les junipéraies des habitats pelousaires.

Par ailleurs, l'abattage des anciennes pinèdes, des pins isolés et des semis a permis de retrouver des cortèges pelousaires à la typicité intéressante. En lien avec des conditions stationnelles extrêmes de sécheresse, de pente et d'exposition, il a été permis de retrouver en maints endroits des pelouses en gradins à Seslérie avec des intrications avec les groupements d'éboulis.

Dans des conditions moins favorables, le retour à une pelouse typique à Genêt poilu et Seslérie a également été possible notamment sur la côte de Preye. Plus localement, sur la partie haute de la côte de Preye en situation plane, les pinèdes ont été remplacées par des pelouses ourléifiées à Seslérie et Genêt poilu qui contribuent finalement à la diversité des groupements de pelouses rencontrées.

Il reste néanmoins quelques bosquets de semenciers âgés de pins européens qui n'ont pas été abattus et, de manière sporadique, des taches de jeunes semis de pins à contrôler régulièrement.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O

L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	G05.04	Vandalisme		I
L	H	Pollution		O
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	3 %
Domaine privé communal	56 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site, juin 2005.
Plan de gestion des éboulis de Pagny-la-Blanche-Côte et de la Côte de Preye, CEN Lorraine, 2012.

Plan de gestion régional 2013-2022 pour les sites à chiroptères gérés par le CEN Lorraine # site de la batterie de Pagny-la-Blanche-Côte
CPEPESC Lorraine, 2004. Inventaire chiroptérologique des bâtiments publics à proximité du site Natura 2000 de Pagny-la-Blanche-Côte

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	32 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	La BLanche Côte	+	30%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des sites Lorrains (sur 43 ha)

Adresse : 3 rue Robert Schuman 57400 SARREBOURG

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/589_FR4100154_Pagny-la-blanche-cote_docob_2005.pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/589_FR4100154_Pagny-la-blanche-cote_docob_2005_annexes carto.pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/589_FR4100154_Pagny-la-blanche-cote_docob_2005_annexes fiches et tableaux.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

- Sensible à la conservation de son patrimoine naturel, la Commune de Pagny-la-Blanche-Côte a accepté en 1984 le classement en Réserve Naturelle de 10 ha de propriété communale comportant le site des éboulis mobiles de la Blanche Côte. Cette protection s'est ensuite étendue en 1997 par la signature d'un bail emphytéotique entre la Commune de Pagny-la-Blanche-Côte et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine renouvelé en 2013 sur environ 35 ha. En 2000, la commune de Champougny a également signé un bail emphytéotique avec le CEN Lorraine portant sur une superficie de 6 hectares environ.
- En complément, plus de 3,5 ha ont été acquis par le CEN Lorraine en continuité directe de la Blanche Côte et la côte sur le Preye. Une convention de gestion a également été signée sur la batterie de Pagny-la-Blanche-Côte.
- Enfin, un projet de classement en Réserve Naturelle Régionale sur plus de 50 ha de la Blanche Côte et la Côte sur le Preye est en cours.
- Des travaux de gestion biologique sont déjà effectués sur les deux côtes, et le plan de gestion, établi en 1995 par le CSL, a été révisé en 2000 puis en 2012. Il porte sur les secteurs faisant l'objet de baux emphytéotiques et les propriétés du CEN Lorraine.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Tel que prescrit dans le plan de gestion et dans le document d'objectifs, la protection des éboulis de la Blanche-Côte et de la Côte sur le Preye implique de poursuivre l'établissement de baux et de conventions entre différents partenaires : collectivités territoriales, CEN Lorraine, Office National des Forêts (ONF) et CPEPESC pour le volet chiroptère.

La gestion des habitats d'éboulis mobiles et des pelouses visant à contenir la colonisation par les arbustes et les semis de pins nécessite des travaux réguliers de coupe et de débroussaillement. Ces travaux sont financés par le biais de contrats Natura 2000. Une coupe de la peupleraie le long de la rivière de Chêtre qui porte ombrage aux éboulis du bas de pente de la Blanche Côte est également à prévoir. Des suivis écologiques notamment de la stabilisation des éboulis sont primordiaux pour ajuster la gestion de cet habitat très spécifique et mal connu.
La conservation des habitats forestiers passe par le maintien d'une sylviculture "douce", où les gestionnaires veilleront à la qualité du débardage afin d'éviter le tassement des sols.
Concernant les chauves-souris, il convient de pérenniser la conservation et la quiétude des gîtes. Pour cela, le document d'objectif prévoit de mettre en place des conventions avec les propriétaires des gîtes (la mairie de Maxey-sur-Vaise et le propriétaire de l'ancien fort de Pagny par exemple).

Il importe de pouvoir disposer de financements adaptés aux besoins de gestion écologique de ce site Natura 2000 afin de garantir le maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces communautaires. L'outil contrat Natura 2000 doit être garanti sur le long terme.